



# Le DG boycotte le Comité technique spécial emplois ?!



Le Comité Technique de Réseau (CTR) du jeudi 18 janvier, qui devait débattre de la cruciale question des emplois en Douane pour 2018, a été quasi boycotté par le DG lui-même, qui n'avait pas de temps à consacrer à ce sujet si important pour tous les douaniers, réquisitionné qu'il était « *par une réunion organisée par le ministre* ».

Vous trouverez ci-après (en page 2) le communiqué intersyndical.

À la différence du DG, SOLIDAIREs souhaitait siéger au CTR de ce 18 janvier qui devait débattre des emplois en Douane et de leur répartition sur le territoire.

Vous trouverez également ci-après (en pages 3-4) la liminaire que nous avions prévu de lire en début de séance. Notre message était plutôt positif à l'égard du DG, compte tenu de la création de postes en Douane pour 2018. Mais ça, c'était avant qu'il refuse de se donner la peine d'en parler de façon approfondie...

## Sommaire

- résumé : p1
- Communiqué intersyndical : p2
- déclaration préalable (non lue...) pp 3-4

## Annexe 1 : le communiqué intersyndical



### CTR du 18 janvier 2018 Communiqué des syndicats CGT – SOLIDAIRE - UNSA

Les élus des syndicats CGT, SOLIDAIRE et UNSA ont refusé de siéger au comité technique de réseau (CTR) du 18 janvier 2018. Ou, plutôt, ils ont refusé de siéger à la mascarade de CTR organisée par le directeur général aujourd’hui. A 20h, la sous-directrice adressait un mail aux syndicats pour leur indiquer que le CTR devait être interrompu 3 h en plein après-midi pour cause « de réunion organisée par le ministre ».

Ce procédé est proprement inacceptable. Nous ne pouvons accepter que, pour une simple raison d’agencement d’agenda du ministre et/ou du DG, le comité chargé de débattre de l’organisation de la douane soit tronqué, empêché de tenir des discussions sereines et approfondies. Sans même que la teneur de cette réunion ne soit communiquée aux représentants élus du personnel. S’agit-il, en urgence, de préparer l’ouverture du bar à vin de M. Darmanin ?

MM. Darmanin et Gintz, sans doute gonflés à la suffisance macronnienne, oublient que les représentants du personnel ont, eux aussi, un travail, des mandats, des occupations, des agendas. Des experts, venus de Province, ayant réservé leur transport, leur hébergement, préparé la réunion se font ainsi balader au simple motif d’une « réunion organisée par le ministre ».

Nous rappelons que ce CTR devait débattre de rien moins que du plafond d’emploi en Douane en 2018. Beaucoup de nos collègues, implantés dans des services au devenir incertain, attachaient une importance cruciale à ce que la direction générale détaille ses propositions d’organisation de la direction générale des douanes.

L’année 2018 démarre aussi mal que 2017 avait fini. La CGT et SOLIDAIRE avaient été contraints de quitter le CTR après que le DG leur ait refusé des éléments d’explication sur le devenir de nos collègues en cours de restructuration. Puis, nous avons appris, effarés, la remise de la légion d’honneur à la pire cadre supérieure de ces 20 dernières années en Douane, Mme Cornet, qui a fait preuve de capacités rares de gestion humaine déplorable à tous les postes qu’elle occupe au sein de la DGDDI.

Et désormais, les CTR deviennent dépendant des agendas de M. Darmanin, qui doivent donc s’adapter en pleine nuit à ses convenances personnelles.

Ces dérives, qui sont autant de marques d’orgueil démesurées et de mépris des représentants du personnel, ne sont plus acceptables. Nos trois organisations syndicales, représentatives de la majorité du personnel, exigent que le dialogue social institutionnel reprenne un cours normal et respectueux de chacune des parties. Le devenir de la direction générale des douanes, l’avenir des agents et de leurs implantations, méritent mieux que le dédain méprisant du ministre et de notre directeur général.

Paris, le 18 janvier 2018

## Annexe 2 : notre projet de déclaration préalable (début)



Comité Technique de Réseau

du jeudi 18/01/2018



Missions / Conditions de travail

préalable

Monsieur le Président,

On ne risque pas de le rater : au premier point d'ordre du jour du premier Comité Technique de Réseau (CTR) réuni tôt dans l'année, on constate une hausse de 286 ETPT (Emplois équivalent Temps Plein) à la Direction Générale des Droits Indirects (DGDDI) pour 2018.

Votre courte note de présentation ne manque pas de le souligner, à raison. C'est la plus forte hausse depuis 1995 et le rattachement des services de contributions indirectes (CI) à la DGDDI.

Ne comptez pas sur SOLIDAIRE Douanes pour tenir le rôle des mécontents de métier.

Nous nous réjouissons pleinement de cette hausse, particulièrement des 159 créations de postes en opérations commerciales (OPCO). Nous vous l'avons dit dès votre prise de fonction il y a maintenant près d'un an, la particularité de la douane repose sur la coexistence équilibrée de ses deux branches. Si l'une d'elle subit une trop forte dégradation de ses missions et de ses emplois afférents, c'est l'existence même de la DGDDI comme administration qui est compromise. « Gloire » vous soit donc rendue, Monsieur le directeur général, pour le renforcement de la branche OPCO et donc l'éloignement du spectre existentiel qui pesait sur les épaules des douaniers depuis de trop nombreuses années, loi de finances après loi de finances.

Ce haut fait d'armes méritait à notre sens beaucoup plus une légion d'honneur que l'action managériale d'une directrice interrégionale, connue notamment depuis son apparition en douane à l'ex-bureau E4 comme la spécialiste de tout ce qu'il ne faut pas faire en gestion humaine. C'est peut être cette constance dans l'effort qui a été ainsi récompensée. La haute administration a ses coutumes internes, peut être partagée avec les sportifs et chanteurs plus ou moins célèbres qui se disputent cette récompense, que les simples agents ne peuvent sans doute même pas concevoir.

Mais laissons de côté le chapitre sur la décoration républicaine des revers de veste (ou de tailleur, en l'occurrence), sujet finalement assez anecdotique, pour parler de choses sérieuses : nous sommes évidemment satisfaits du sauvetage de la branche OPCO et globalement du renforcement des effectifs, qui est aussi le résultat d'une mobilisation obstinée des agents depuis 2013.

Votre prédécesseure avait concocté un plan pour la Douane qui pouvait se résumer à « Toujours moins avec moins », freiné par un important mouvement de contestation en douane et par des événements extérieurs qui ont rappelé la nécessité de l'existence d'une administration de contrôle et de régulation des flux.

Malheureusement, nous ne sommes pas subitement passés de l'enfer aride pavé de mauvaises intentions de Mme Croquevieille au pays où coule le lait et le miel de M. Gintz.

Ce PSD, vous en avez gardé deux mauvais axes essentiels : une communication au rabais et une vision territoriale basée sur l'hyperconcentration des compétences et des effectifs.

## Annexe 2 : notre projet de déclaration préalable (suite et fin)

Communication au rabais, c'est encore le cas cette année. Pour tracer une vision du volume et de la répartition des emplois en douane, nous avons droit à une seule maigre page.

Nous pensions naïvement que la présentation de ce thème allait être l'occasion d'un débat approfondi sur les missions que la douane exerce, leur pérennité, et la façon dont l'administration l'organise et la répartit sur le territoire. Que nenni.

Les 250 emplois créés spécialement pour le Brexit sont affectés... à la DNRFP, OK, mais demain, eh bien, personne ne le sait.

Il est question pour le lourd problème de la « gestion de la TICFE » d'une « situation particulière », sans que l'on sache combien d'emplois vont y être prioritairement affectés, et où. Cela confirme bien une constante pénible de la gestion administrative de la Douane : ne surtout rien dire, ne rien dévoiler, ne rien expliquer, ne rien planifier. Du type Gardons précieusement nos plans dans des mains autodésignées comme expertes et ne révérons surtout rien à la masse ignorante des agents qui de toutes façons n'y comprendrait rien ?

À moins que... À moins qu'il n'y ait pas de plan, justement.

Que le seul plan qui vaille soit toujours celui du PSD, l'hyperconcentration des effectifs sans réflexion ni étude d'impact dans des structures toujours plus spécialisées.

Pourquoi faire ça ? Parce que. Et malgré nos demandes répétées, on ne dispose toujours pas de vision de la douane un tant soit peu pérenne, valable sur 10 ans.

Et pour les agents, la bonne nouvelle des créations de postes ne se savoure pas, puisqu'on nous laisse entendre une nouvelle fournée de suppressions dès début 2020, soit dans moins de deux ans. Histoire de changer de l'Auvergne, dont le cas n'est absolument pas réglé, quid demain des implantations dans une direction comme celle de Toulouse ? Quel est l'avenir des bureaux d'Auch, Foix, Albi, Cahors, Montauban, Gaillac et Rodez ?

Il nous semble toujours primordial que soit établie une cartographie complète et durable des services douaniers pour permettre à chacun d'évoluer dans un minimum de stabilité. Demande qui doit vous paraître surréaliste mais que nous ne manquerons pas de renouveler.

Comme nous ne manquons pas de nous inquiéter sur le devenir de nos collègues déjà concernés par une fermeture de service actée en CTSD.

À l'heure où nous nous réunissons, nombre d'entre eux n'ont toujours pas reçu la moindre proposition quant à leur reclassement, alors même que le délai de deux ans a déjà commencé à tourner. SOLIDAIRES Douanes en profite pour réitérer son exigence d'être tenu informé des résultats des discussions en comité de suivi : alors même que promesse nous a été faite lors du CTR du 21 décembre de tenir le CTR informé des annonces faites en comité de suivi, nous n'avons pas lu dans l'ordre du jour que tel était le cas pour cette séance.

À côté de cela, la Douane a fait le choix de services concentrant sur une surface géographique de plus en plus vaste des compétences, sans jamais s'interroger sur la pertinence, l'impact et le bien-fondé de ces choix. Et alors que certains atteignent clairement les limites de leurs capacités, nous devons encore constater qu'il n'est nulle part question de débattre aujourd'hui de leur fonctionnement, de leurs besoins en personnel et de leur devenir.

SOLIDAIRES Douanes souhaite vivement que le dialogue social reprenne du contenu. Nous constatons que derrière le volontarisme affiché de vos premiers mois de mandat, l'habitude de le réduire à un exercice formel vide de contenu est en train de reprendre le dessus, actant le retour d'une administration n'ayant aucune vocation à présenter, justifier et discuter de ses choix et de sa stratégie. Nous le déplorons vivement et espérons que le CTR demeure ou plutôt devienne enfin une vraie instance de débat, d'échanges et de concertation.

La délégation SOLIDAIREs Douanes